

Le Registre des Bénéficiaires Effectifs (RBE)



Agenda

1. Luxembourg Business Registers, g.i.e.
2. La loi du 13 janvier 2019 instituant un Registre des bénéficiaires effectifs
3. Les entités immatriculées
4. Le bénéficiaire effectif
5. La saisie de l'information
6. La consultation du RBE
7. Changements concernant le Registre de commerce et des sociétés (RCS)

Dictionnaire

LBR

Luxembourg Business Registers

RCS

Registre de commerce et des sociétés

RESA

Recueil électronique des sociétés et associations

RBE

Registre des bénéficiaires effectifs

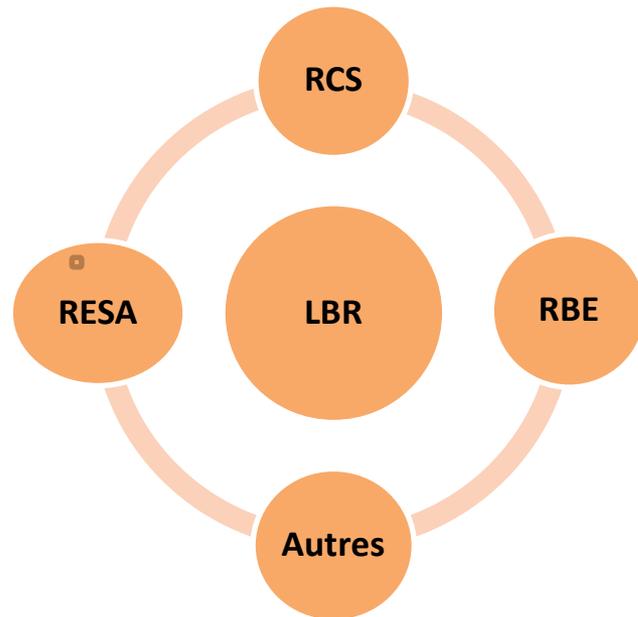
LUXEMBOURG BUSINESS REGISTERS



- Groupement d'intérêt économique créé en 2000
- Membres : L' Etat (Ministère de la Justice), Chambre de commerce, Chambre des Métiers
- Gestionnaire du
 - Registre de commerce et des sociétés (RCS) depuis 2003
 - Recueil des Sociétés et Associations (RESA) depuis 2016
 - Registre des Bénéficiaires Effectifs (RBE) depuis mars 2019



LUXEMBOURG BUSINESS REGISTERS – principales étapes



Le RCS en chiffres :

- > 160 000 personnes immatriculées
- > 250 000 dépôts / an
- > 350 000 extraits / an
- > 14 millions documents téléchargés / an

2003-2007

- Réorganisation du RCS
- Digitalisation des archives papier
- RCS disponible sur internet

2009-2012

- Ouverture du dépôt électronique
- eCDF – dépôt électronique des comptes annuels au format structuré

2016

- Mise en place du RESA

RBE – contexte légal

DIRECTIVE (UE) 2018/843 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 30 mai 2018 modifiant la directive (UE) 2015/849 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme ainsi que les directives 2009/138/CE et 2013/36/UE

Loi du 13 janvier 2019 instituant un Registre des bénéficiaires effectifs (MÉMORIAL A N° 15 du 15 janvier 2019)

Règlement grand-ducal du 15 février 2019 relatif aux modalités d'inscription, de paiement des frais administratifs ainsi qu'à l'accès aux informations inscrites au Registre des bénéficiaires effectifs

Circulaires LBR 19/01; 19/02

Information additionnelle (FAQ, guide de l'utilisateur) : www.lbr.lu

Helpdesk : helpdesk@lbr.lu

Définition du RBE

Le RBE a vocation:

- à collecter, en ce qui concerne la majeure partie des entités immatriculées au RCS, des informations adéquates, exactes et actuelles relatives à leurs bénéficiaires effectifs et
- à les rendre accessibles au public, aux professionnels ainsi qu'aux autorités nationales désignées comme responsables de la lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme.

Le RBE est géré par le LBR sous tutelle du ministre ayant la Justice dans ses attributions. Il dispose d'une base de données qui lui est propre, séparée de celle du RCS.

Champ d'application du RBE – les entités immatriculées

**Toutes les personnes
immatriculées au RCS à
l'exception des commerçants
personnes physiques**

Sociétés commerciales

G.(E).I.E.

Succursales d'entités étrangères

Sociétés civiles

ASBL et Fondations

Fonds communs de placement

Autres personnes légales

Champ d'application du RBE

- Entités concernées

Les entités soumises au RBE sont toutes les entités immatriculées au RCS **sauf les commerçants personnes physiques.**

- Personnes à inscrire au RBE

Les personnes à inscrire sont les bénéficiaires effectifs (BE) **personnes physiques** de l'entité:

- ✓ En principe, il s'agit de toute personne physique qui, en dernier ressort, possède ou contrôle une entité, du fait qu'elle possède directement ou indirectement un pourcentage suffisant d'actions ou de droits de vote ou d'une participation au capital dans cette entité.
- ✓ Si aucune personne ne peut être identifiée, le ou les dirigeants principaux de l'entité seront inscrits au RBE au titre du BE.

Définition du bénéficiaire effectif

Identification du B.E. d'après la définition donnée à l'article 1er, paragraphe 7, de la loi modifiée du 12 novembre 2004 relative à la lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme.

Le B.E. a pu être
identifié

l'information concernant le(s)
B.E. doit être inscrite dans le
RBE

Le B.E. n'a pas pu
être identifié

la ou les personnes physiques
qui occupent la position de
dirigeant principal doivent
être inscrites au RBE

Informations à inscrire au RBE - B.E. sont des personnes physiques identifiées

Nom et prénom(s)

Nationalité(s)

Jour, mois et année de naissance

Pays de résidence

Adresse privée ou professionnelle (*)

Numéro d'identification personnel (*)

- Numéro d'identification national luxembourgeois (matricule)

- Numéro d'identification étranger + copie d'un document d'identification

Nature et étendue des intérêts effectifs détenus

(*) information non disponible au public mais disponible aux autorités nationales et certains autres acteurs professionnels

- Si le dirigeant principal est à inscrire
(toujours le dirigeant principal **de l'entité immatriculée LU**)
 - ✓ Les mêmes informations sont à inscrire à l'exception de la nature et l'étendue des intérêts effectifs détenus.
- Si la **société immatriculée** est cotée en bourse
 - ✓ Aucun BE n'est à inscrire.
 - ✓ La société doit uniquement inscrire le nom et le pays du marché réglementé sur lequel ses titres sont admis à la négociation.

Définition du bénéficiaire effectif

Il appartient aux entités visées par la loi sur le RBE d'établir qui sont leurs BE.

Une brochure sera toutefois proposée par le LBR sur son site reprenant différents cas de figure afin d'aider les entités à définir leur BE.

Sanctions pénales

- Sera punie d'une amende de 1 250 euros à 1 250 000 euros **l'entité immatriculée**
 - ✓ qui omet d'adresser endéans les délais une demande d'inscription au Registre des bénéficiaires effectifs aux fins de l'inscription de toutes les informations sur ses bénéficiaires effectifs;
 - ✓ qui adresse sciemment une demande d'inscription au Registre des bénéficiaires effectifs aux fins de l'inscription des informations qui sont inexactes, incomplètes ou non actuelles;
 - ✓ qui omet d'obtenir et de conserver, au lieu de son siège, toutes les informations sur ses bénéficiaires effectifs;
 - ✓ qui fournit sciemment aux autorités nationales ou aux professionnels les informations qui sont inexactes ou non actuelles.
- Sera puni d'une amende de 1 250 euros à 1 250 000 euros **le bénéficiaire effectif** qui ne satisfait pas à son obligation de fournir les informations nécessaires le concernant.

CONNEXION IMPRIMER AIDE

Français Deutsch English

MES PAIEMENTS

MES COMMANDES

MON COMPTE

MON PANIER



Bienvenue sur le site du LUXEMBOURG BUSINESS REGISTERS.

Le LUXEMBOURG BUSINESS REGISTERS (LBR) est un groupement d'intérêt économique, qui regroupe l'Etat luxembourgeois, la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers, dont la mission consiste à gérer et développer les différents registres qui peuvent lui être confiés par des dispositions légales ou réglementaires, sous la tutelle du ministre ayant la Justice dans ses attributions.

Depuis le 23 janvier 2003, LBR assure la gestion du registre de commerce et des sociétés.

Depuis le 1er juin 2016, LBR se charge de la tenue de la plateforme électronique centrale de publication officielle dénommée le Recueil électronique des sociétés et associations (RESA).

La loi du 13 janvier 2019 instituant un Registre des bénéficiaires effectifs a

SÉLECTIONNER UN PORTAIL



RCS

REGISTRE DE COMMERCE
ET DES SOCIÉTÉS

> ACCÉDER AU REGISTRE DE COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS



RESA

RECUEIL ÉLECTRONIQUE
DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

> ACCÉDER AU RECUEIL ÉLECTRONIQUE DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS



RBE

REGISTRE DES
BÉNÉFICIAIRES EFFECTIFS

> ACCÉDER AU REGISTRE DES BÉNÉFICIAIRES EFFECTIFS

 CONNEXION  IMPRIMER  AIDE

Français [Deutsch](#) [English](#)

< CHANGER DE PORTAIL

 MES PAIEMENTS

 MES COMMANDES

 MON COMPTE

 MON PANIER



Chercher sur le site



DÉCLARATION RBE

-  Nouvelle déclaration
-  Demandes en préparation

LIMITATIONS D'ACCÈS (ART.15)

- > Publication des limitations d'accès (art.15)

ACTUALITÉS

27/02/2019 Circulaire LBR 19/01 : le Registre des bénéficiaires effectifs

La circulaire LBR 19/01 est maintenant disponible >>>

 [Ouvrir le lien](#)

26/02/2019 Séance d'information relative au Registre des bénéficiaires effectifs

Une séance d'information aura lieu le 6 mars à la Chambre de Commerce, de 16h00 à 17h30.

 [Ouvrir le lien](#)

26/02/2019 Séance d'information relative au Registre des bénéficiaires effectifs

Une séance d'information aura lieu le 3 avril à la Chambre des Métiers, de 16h00 à 17h30.

 [Ouvrir le lien](#)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

> Législation et circulaires

> Tarifs

> Autres informations

 **SITES LIÉS**

> Registre de Commerce et des Sociétés

Déclaration au RBE - Inscription

Les inscriptions s'effectuent via le site internet, avec une connexion par certificat luxtrust, par:

- ✓ L'entité elle-même,
- ✓ Un mandataire de l'entité,
- ✓ Le guichet du LBR.

L'entité immatriculée doit effectuer ses démarches dans le mois où elle a eu connaissance d'une modification de ses BE.

Période transitoire: les entités ont 6 mois pour faire leurs démarches auprès du RBE

 jusqu'au **31 août 2019 inclus**

Durant la période transitoire, aucun frais administratif n'est dû.

Un formulaire unique à tous les types d'entités immatriculées est généré sur le site, reprenant les informations à inscrire au RBE. Il est à compléter et à transmettre au LBR via le site, en principe sans joindre de pièces justificatives.

- Pièces justificatives à joindre **le cas échéant**
 - ✓ Copie d'une pièce officielle permettant d'établir l'identité de la personne physique à inscrire, **lorsque celle-ci ne dispose pas d'un numéro d'identification national luxembourgeois**. Cette pièce doit être accompagnée d'une traduction en langue française, allemande ou luxembourgeoise, si la pièce officielle n'est pas rédigée en caractères latins.
 - ✓ Si l'entité est cotée en bourse, un document attestant de ce fait.
 - ✓ Si le BE se prévaut d'un risque justifiant la limitation d'accès à la consultation de ses données, sa demande de limitation dûment motivée (art. 15 loi RBE).

- ✓ Une fois la demande de déclaration transmise par le déclarant, le LBR dispose de 3 jours ouvrables pour traiter la demande.
- ✓ Contrôle du formulaire et de la cohérence avec les pièces jointes s'il y en a.
- ✓ S'il y a des incohérences ou si le formulaire est incomplet ou erroné, la demande est retournée au déclarant.
 - ❖ Le déclarant a 15 jours pour représenter sa demande.
 - ❖ S'il représente sa demande sans avoir effectué les « corrections », refus formel du LBR par LRAR.
 - ❖ Le déclarant peut contester la décision du LBR devant les tribunaux (même type de recours que pour le RCS).
- ✓ Si la demande est acceptée, la déclaration est effectuée dans le RBE. Un récépissé sera apposé sur la déclaration.

- ✓ Les BE sur lesquels pèsent un risque disproportionné au risque de fraude, d'enlèvement, de chantage, d'extorsion, de harcèlement, de violence ou intimidation ou lorsque le bénéficiaire effectif est un mineur ou est autrement frappé d'incapacité, peuvent demander à ce que leurs données ne soient pas consultables par le public.
- ✓ Cette mesure est limitée dans le temps (max 3 ans).
- ✓ Ces demandes s'effectuent dans le cadre de la demande de déclaration
- ✓ Lors de l'inscription du BE, le déclarant peut sélectionner sur le formulaire de déclaration un motif prédéfini, justifiant la demande de limitation d'accès et indiquer la durée pendant laquelle la mesure doit être appliquée. Une pièce justificative est **obligatoirement** à joindre à la demande, détaillant le risque encouru.
- ✓ Les informations de chaque BE sont à inscrire au RBE, par contre la dérogation concerne uniquement l'accès du public aux informations.

- Téléchargement du formulaire de déclaration

The screenshot displays the RBE (Registre des Bénéficiaires Effectifs) website interface. In the top left corner, there is a logo consisting of a square with a diagonal line, followed by the text 'RBE' and 'REGISTRE DES BÉNÉFICIAIRES EFFECTIFS'. Below the logo, there are two main sections: 'INSCRIPTION RBE' and 'LIMITATIONS D'ACCÈS (ART.15)'. Under 'INSCRIPTION RBE', there are two links: 'Nouvelle déclaration' and 'Demandes en préparation'. Under 'LIMITATIONS D'ACCÈS (ART.15)', there is a link: '> Publication des limitations d'accès (art.15)'. A search box is highlighted with an orange border and contains the text 'Recherche d'une entité juridique'. Inside the search box, there is a label 'Numéro RCS', an input field with the placeholder '(B123456)', and a 'RECHERCHER' button.

RBE
REGISTRE DES
BÉNÉFICIAIRES EFFECTIFS

Références de déclaration

Helpdesk LBR : (+352) 26 428-1 / helpdesk@lbr.lu

Valider Sauvegarder

Inscription des bénéficiaires effectifs

Concerne

N°RCS	B168000
Dénomination	Société ABC
Forme juridique	Société anonyme
Siège social	8, rue de la soeur furieuse L - 6789 Alzingen

Déclaration sur l'honneur

L'entité immatriculée s'expose à des sanctions pénales, telles que prescrites par l'article 20 (2) de la loi du 13 janvier 2019, en cas de demande d'inscription d'informations volontairement inexacts, incomplètes ou non actuelles.

Je certifie être dûment mandaté(e) par l'entité immatriculée ou par son mandataire légal pour effectuer la présente inscription

Type de déclaration

Les bénéficiaires effectifs sont identifiés et doivent être renseignés dans ce formulaire.

Aucun bénéficiaire effectif n'a pu être identifié selon les règles de l'article 1er paragraphe 7 a)i) de la loi modifiée du 14 novembre 2004 relative à la lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme et par conséquent les dirigeants principaux sont inscrits en application de l'article 1er 7 a)ii) de cette même loi.

La société est cotée en bourse.
Conformément à l'article 3 paragraphe 2 de la loi XXX instituant un registre des bénéficiaires effectifs, aucun bénéficiaire effectif n'est à déclarer.

N° RCS ;
Dénomination au RCS (état final du dossier) ;
Forme juridique;
Siège social (cas échéant, indication de la dénonciation).

La déclaration sur l'honneur est à cocher **obligatoirement**.

Le déclarant doit sélectionner le type de déclaration qu'il a à effectuer.

- Envoi au panier

Société ABC
B168000
v Informations

Demande de déclaration électronique : Bénéficiaires effectifs

Ma référence de déclaration
(facultatif) ⓘ

Statut
Demande en préparation

Formulaire de déclaration (Société immatriculée au RCS)

En préparation A télécharger ✓ **Formulaire transmis dans votre espace de travail**
le 08/02/2019 (11:26:38)

Document(s) joint(s)

Statut (1)	Type de document Nom (taille) (2)		
✓	Document attestant que l'entité est cotée en bourse AAA_DLS.pdf (87 k)		
	Autre document		

Les documents doivent **obligatoirement** être au format [PDF/A](#)

SUPPRIMER LA DEMANDE **SAUVEGARDER** **AJOUTER AU PANIER**

- ✓ Un seul panier pour les commandes **RBE** et **RCS**.
- ✓ Un seul menu « mon compte », « mes commandes » et « mes paiements », communs au **RBE** et **RCS**.
- ✓ Frais:
 - ❖ Pas de droit d'enregistrement sur les documents à joindre
 - ❖ Frais administratifs prévu par le RGD: 15€ HTVA (pour une inscription ou une modification)
 - ❖ Frais du guichet: 20€ HTVA (+ tarif de la déclaration)
 - ❖ Demande de limitation d'accès: 200€ HTVA (+ tarif de la déclaration)
 - ❖ **Gratuité des frais d'inscription pendant la période transitoire de 6 mois (c.à.d. jusqu'au 31 août 2019 inclus)**

Déclaration au RBE – preuve de déclaration

- ✓ La preuve de déclaration est générée sur base du formulaire transmis par le déclarant et validé par le LBR. Le récépissé figurera uniquement sur cette pièce.

Page 1/1

 **RBE**
REGISTRE DES
BÉNÉFICIAIRES EFFECTIFS

SOCIÉTÉ ABC S.A.
Société anonyme
12, Rue de Luxembourg, L-1234 Luxembourg
B123456

Déclaration des bénéficiaires effectifs ¹

Bénéficiaires effectifs

Inscription

SCHMIT Paul
Matricule : 1924013012345
Naissance : le 30/01/1924 à Luxembourg (Luxembourg)
Nationalité(s) : Luxembourgeoise
Adresse privée ou professionnelle: 12, Rue de Luxembourg
1234 Luxembourg
Intérêt effectifs détenus : 25% parts sociales

SCHMIT Albert
Matricule : 1945113012345
Naissance : le 30/11/1945 à Luxembourg (Luxembourg)
Nationalité(s) : Luxembourgeoise
Adresse privée ou professionnelle: 12, Rue de Luxembourg
1234 Luxembourg
Intérêt effectifs détenus : 25% parts sociales
Limitation d'accès (art.15)²: Risque de harcèlement, Risque de fraude
Durée 12 mois

¹ Le déclarant certifie être dûment mandaté par l'entité immatriculée ou par son mandataire légal pour effectuer cette déclaration
² La demande de limitation d'accès est en cours d'appréciation par le gestionnaire en application de l'art.15 de la loi du XXX instituant un registre des bénéficiaires effectifs.

- Le public a accès gratuitement au RBE.
- Une connexion au site du LBR est nécessaire pour accéder à la consultation des données du RBE.
- La recherche s'effectue par numéro RCS ou par dénomination.
- Un dossier radié du RCS entraîne sa radiation automatique du RBE. Les informations ne sont plus consultables et la recherche ne remonte aucun résultat.
- Le public a accès aux informations inscrites consultables (toutes les données sauf l'adresse précise, le numéro d'identifiant et les informations du BE pour lequel une demande de limitation d'accès est en cours de traitement ou validée).

The screenshot displays the RBE (Registre des Bénéficiaires Effectifs) website. At the top, there are navigation links for 'CONNEXION', 'IMPRIMER', and 'AIDE', along with language options 'Français', 'Deutsch', and 'English'. A secondary navigation bar includes '< CHANGER DE REGISTRE', 'MES PAIEMENTS', 'MES COMMANDES', 'MON COMPTE', and 'MON PANIER'. The main content area is divided into several sections: 'RBE' (Registre des Bénéficiaires Effectifs), 'DÉCLARATION' (Nouvelle déclaration, Demandes en préparation), 'CONSULTATION' (Recherche un dossier RBE, Commander un extrait RBE), 'LIMITATIONS D'ACCÈS (ART.15)' (Publication des limitations d'accès art.15), and 'INFORMATIONS GÉNÉRALES' (Législation et circulaires, Tarifs, Autres informations, SITES LIÉS). A search bar is located on the right side.

The 'CONSULTATION' section is highlighted with an orange box, and a callout line points to a modal window titled 'Recherche dossier RBE'. This modal contains a search form with fields for 'Numéro RCS' (with a hint '(B123456)') and 'Dénomination' (with the value 'ABC'). A 'RECHERCHER' button is positioned below the fields. To the right of the search form is a 'En savoir plus' button with a sub-link '> Guide utilisateur : Recherche'. Below the search form, the modal displays the results: 'Liste des entités immatriculées au RCS répondant aux critères' and '5 élément(s) trouvé(s)'. The results are presented in a table with three columns: 'Dénomination', 'Numéro RCS', and 'Action'.

Dénomination	Numéro RCS	Action
ABC S.A	B113484	> Voir le dossier RBE
ABC ENTERPRISES	B126524	> Voir le dossier RBE
ASSMUT ABC	B167904	> Certificat de non-inscription
FONDS ABC	K46	> Voir le dossier RBE
Société ABC	B168000	> Voir le dossier RBE

Consultation

DISCONNECTION PRINT Français Deutsch English

< CHANGE PORTAL MY PAYMENTS MY ORDERS MY ACCOUNT MY CART

RBE
REGISTRE DES BÉNÉFICIAIRES EFFECTIFS

LBR Portal > RBE > Search RBE File > Search

RBE DECLARATION
ACCES LIMITATION (ART. 15)
RBE VIEW

> Search RBE file
> Order an extract

INFORMATIONS GÉNÉRALES
> Legislation
> Filing formalism
> Prices

LINKED WEBSITES
> Trade and Company Register

Entité immatriculée

Société ABC B168000
^ Information

Trade name(s) or trading name(s) Société ABC	Creation date 01/03/2019
Registered office 8, rue de la soeur furieuse L - 6789 Alzingen	
Legal form Société anonyme	

Available services
Order an RBE extract

List of beneficial owners

- INTEL, Jean
- INTEL, Paul
- INTEL, Marie

Name, first name(s) INTEL, Paul	Date and place of birth 09/06/1974 - Luxembourg (Luxembourg)
Nationality Luxembourgeoise	Country of residence Luxembourg
Nature and extent of the beneficial interest held 26% shareholder	

Information B.E.

LUXEMBOURG BUSINESS REGISTERS

FAQ | Help | Contact | Site map
Version : LBR_19.1.11
Copyright © LBR gie | Legal aspects



EXTRAIT ^[1]

SOCIETE ABC S.A.
Société anonyme
12, Rue de Luxembourg, L-1234 Luxembourg
B123456

Bénéficiaires effectifs

INTEL, Jean

Nom	Prénom(s)	Nationalité
INTEL	Jean	Luxembourgeoise
Mois, année et lieu de naissance	Pays de résidence	
02/1952 Metz (France)	Luxembourg	

Intérêts effectifs

Nature	Etendue
Participation au capital	30%

INTEL, Paul

Nom	Prénom(s)	Nationalité
INTEL	Paul	Luxembourgeoise
Mois, année et lieu de naissance	Pays de résidence	
06/1974 Luxembourg (Luxembourg)	Luxembourg	

Intérêts effectifs

Nature	Etendue
Participation au capital	26%

INTEL, Marie

Nom	Prénom(s)	Nationalité
Intel	Marie	Luxembourgeoise
Mois, année et lieu de naissance	Pays de résidence	
10/1990 Luxembourg (Luxembourg)	Luxembourg	

Intérêts effectifs

Nature	Etendue
Participation au capital	26%



Luxembourg, le 15/03/2019

Pour le gestionnaire du RBE

^[1] Le présent extrait reprend au moins la situation à jour des données communiquées au gestionnaire jusqu'à trois jours avant la date d'émission dudit extrait. Si une modification a été notifiée au gestionnaire entre temps, il se peut qu'elle n'ait pas été prise en compte lors de l'émission de l'extrait.

Frais applicables à partir du 01/09/2019

Montants en EUR hors TVA (tarifs soumis à TVA au taux de 17%)	
Type de déclaration	
Inscription	€ 15
Modification	€ 15
Extrait	
Extrait sous format papier	€ 10
Extrait sous format électronique	€ 5
Certificat de non inscription de bénéficiaire(s) effectif(s)	
Certificat sous format papier	€ 10
Certificat sous format électronique	€ 5
Autres tarifs	
Supplément pour traitement urgent d'une demande d'extrait ou de certificat sous format papier	€ 100
Guichet d'assistance à la déclaration	Tarif de déclaration + € 20
Demande de dérogation – article 15	Tarif de déclaration + € 200